

## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Saint-Alexandre

Date : 10 juin 2021

Nombre de signalements de violence : 115\*

Nombre de signalements d'intimidation : 11\*\*

Nombre de plaintes : Quelques plaintes ayant été traitées et réglées à l'interne.

\* En 20-21, il y a eu réduction de 42 % des signalements en lien avec de la violence (198 en 19-20)

\*\* En 20-21, il y a eu réduction de 48% des signalements en lien avec de l'intimidation (21 en 19-20)

Ces données ne s'expliquent pas par du relâchement dans la rédaction des mémos puisqu'il y a eu rédaction de 40% plus de mémos qu'à pareille date en 19-20, soit 911 comparativement à 650.

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2020-2021

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p><b>1. Assurer une concertation entre les différents intervenants de l'école (enseignants-SDG-surveillants, T.E.S).</b></p>	<p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planifier des rencontres (2-3) en cours d'année pour la rencontre du personnel de soutien à l'élève (TES, éducatrices au SDG, surveillantes, PEH)</li> <li>✓ S'assurer d'avoir les mêmes intentions et le même fonctionnement pour la gestion des moments non structurés</li> </ul> <p><b>À maintenir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Agir en prévention</li> <li>✓ Travailler en équipe</li> </ul>



<p>2. <b>Implantation et intégration du système SCP dans toute l'école.</b></p>	<p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Avoir une compréhension partagée des conséquences possibles et applicables dans divers contextes</i></li><li>✓ <i>Le partage d'actions mises de l'avant dans une perspective SCP (célébration classe, façon d'encourager, etc)</i></li></ul> <p><b>À maintenir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>La saisie des mémos</i></li><li>✓ <i>La valorisation des bons coups</i></li></ul>
<p>3. <b>Assurer une surveillance constante et efficace durant les temps non structurés (récréations, déplacements et dîners).</b></p>	<p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>La concertation</i></li><li>✓ <i>L'occupation du territoire</i></li><li>✓ <i>Une gestion efficace du personnel en place</i></li><li>✓ <i>Uniformisation des pratiques</i></li></ul> <p><b>À maintenir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Agir en prévention</i></li><li>✓ <i>L'utilisation de la cour par zone désignée</i></li></ul>
<p>4. <b>Améliorer la visibilité et l'identification du personnel en surveillance.</b></p>	<p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Présence active</i></li></ul> <p><b>À maintenir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Le port de la bandoulière</i></li></ul>
<p>5. <b>Améliorer la répartition du personnel de surveillance en fonction de l'espace occupé par les élèves.</b></p>	<p><b>À développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Maximisation de l'utilisation du personnel</i></li></ul> <p><b>À maintenir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>La surveillance par zone</i></li></ul>



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

6. **Récréations divisées par niveaux (par exemple : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> année en alternance avec 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).**

7. **Implantation des rangs extérieurs par classe.**

8. **Utilisation de l'espace extérieur près du gymnase pour les classes spécialisées lors des récréations et du dîner, accompagnées de leur T.E.S respective.**

9. **Surveillance accrue dans le transport scolaire.**

**Autres objectifs priorités pour 2021-2022 :**

- *Interventions judicieuses et graduées de la part du personnel*
- *Régulation des mémos consignés*
- *Mise en place d'une stratégie de résolution de conflit unique*
- *Enseignement des plans de leçon ciblés en fonction des besoins*
- *Interventions et conséquences adaptées aux diverses situations rencontrées.*
- *Ouverture, accueil et accompagnement des nouveaux membres du personnel intégrant Saint-Alexandre.*
- *Recourir au personnel des services éducatifs pouvant nous aider à améliorer nos pratiques comme équipe-école.*

**À développer :**

- ✓ *Mise à l'essai de deux périodes de dîner différentes*

**À maintenir :**

- ✓ *Utilisation de zone par cycle*

**À maintenir :**

- ✓ *Utilisation des trois entrées différentes*
- ✓ *Enseignants venant récupérer leur groupe à l'extérieur*
- ✓ *Circulation dans l'école visant la non-congestion*

**À développer :**

- ✓ *Assurer un niveau de surveillance convenable pour tous*

**À maintenir :**

- ✓ *Surveillance à partir de l'équipe des classes spécialisées*

**À développer :**

- ✓ *Mise en place d'une routine de surveillance deux fois par année*
- ✓ *Travailler en collaboration avec les autres écoles du secteur*

**À maintenir :**

- ✓ *Surveillance étroite et régulière à l'embarquement au débarquement*

## Mise en œuvre des moyens

Doit se faire par le rappel constant de la mission de l'école, sa vision et ses valeurs, auprès des parents, des membres du personnel et auprès des élèves.

Les éléments facilitants :

- ✓ Membres du personnel engagés et soucieux de travailler en cohérence.
- ✓ Apport de certains nouveaux membres du personnel.
- ✓ Un certain nombre de membres du personnel soucieux de conserver une perspective historique, une culture propre à Saint-Alexandre.

## L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
Mobilisation autour de SCP	Uniformisation autour de SCP	Continuité	Continuité

## Autres recommandations

Poursuivre l'implantation de SCP et ajuster les actions en intégrant davantage l'arbre décisionnel

Mise en place d'un plan de lutte contre la violence et l'intimidation revu en juin 2020.

Poursuivre la formation et l'encadrement autour de la rédaction de mémos.

Agir rapidement dans le traitement des situations impliquant violence et intimidation.

Agir rapidement et avec circonspection dans le traitement des plaintes.